

<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>M2</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>A5</b>
<b>Initiatives de proximité</b>	<b>298</b>

La Commission Permanente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1611-4 et L4221-1 et suivants,
- VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** la délibération du Conseil régional du 18 décembre 2015 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région.

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

une subvention de 300 € à la Fédération nationale des anciens combattants du comité de Vertou (44 - Loire-Atlantique), pour l'acquisition, en 2020, de drapeaux commémoratifs à l'enseigne de sa section

ATTRIBUE

une subvention de 800 € à l'association républicaine des anciens combattants (44- Loire-Atlantique), pour l'acquisition, en 2020, d'une exposition historique

**ATTRIBUE**

une subvention de 300 € à l'Union nationale des combattants de Bazoges-en-Paillers (85 - Vendée), pour l'acquisition, en 2020, d'un drapeau de mémoire à l'enseigne de sa section

**AFFECTE**

une autorisation d'engagement d'un montant de 1 400 €

**AUTORISE**

le caractère forfaitaire des aides attribuées à la Fédération nationale des anciens combattants du comité de Vertou, l'association républicaine des anciens combattants et à l'Union nationale des combattants de Bazoges-en-Paillers.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

**ADOPTÉ**

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen

Groupe LREM absent lors du vote.

REÇU le 17/11/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs